

Rappel de l'aménagement à 2x2 voies de la section Pont-Rouge – Chavignon



... Description de l'opération

L'opération d'aménagement à 2x2 voies de la RN 2 comprise entre Pont-Rouge et Chavignon s'intègre dans l'aménagement global, en voies express, de la RN 2 entre Paris (A104) et la Belgique, via Soissons, Laon et Maubeuge.

Cette opération consiste en un aménagement entre le lieudit « Le Pont-Rouge » et la commune de Chavignon. L'aménagement a consisté en :

- un aménagement sur place entre le diffuseur de Pont-Rouge et le lieu-dit « Le Moulin de Laffaux » ;
- la création d'une chaussée neuve au nord de la RN2 existante entre le lieu-dit « Le Moulin de Laffaux » et le diffuseur du Chemin des Dames ;
- la réalisation d'un diffuseur au lieu-dit « Le Moulin de Laffaux » ainsi que l'aménagement de l'aire de repos du Moulin de Laffaux ;
- la création de voies de substitution ;
- la réalisation de chemins agricoles pour la desserte des parcelles le long de l'itinéraire.

... Financement de l'opération

RN 2 Section Pont Rouge - Chavignon	Etat	Conseil régional Picardie	TOTAL
(CPER) 2000/2006	50 %	50 %	28,83 M€



Échangeur de Pont-Rouge

... Historique de l'opération

- 7 septembre 1995 : approbation par décision ministérielle de l'avant-projet sommaire 2ème phase de la section Soissons-Laon ;
- 23 janvier 1997 : déclaration d'utilité publique par décret en conseil d'État de la section Soissons-Laon ;
- 6 juin 2003 : approbation du projet d'aménagement à 2x2 voies entre Pont-Rouge et Chavignon ;
- septembre 2003 : enquête parcellaire et lancement des acquisitions foncières ;
- 2004 : lancement des fouilles archéologiques ;
- 11 octobre 2006 : mise en service de la section Pont-Rouge Laffaux ;
- 13 juillet 2007 : mise en service de la section Laffaux Chavignon.

... Enjeux environnementaux

L'opération a rencontré des milieux chargés d'histoire. D'ailleurs de nombreux monuments rappellent différents faits d'armes, certains sont mis en valeur dans le « Jardin de la Mémoire » de l'aire de Laffaux.

Le profil en travers a été adapté pour limiter l'impact sur l'alignement d'arbres existant. Les aménagements paysagers ont privilégié l'emploi d'essences végétales locales qui permettent de reconstituer, presque à l'identique, les lisières de chaussées. Ainsi la faune locale retrouve un habitat familier qu'elle recolonisera plus vite. L'échangeur de l'aire de Laffaux a été traité en deux parties :

- une partie basse plane enherbée côté village
- une autre verticale haute de type verger avec la plantation de pommiers.

Un merlon a été réalisé au droit du hameau de Vauxrains pour limiter l'impact sonore de la RN.

Un dispositif étanche de recueil des eaux a été mis en place. Les eaux de la plate-forme routière sont collectées et dirigées vers des bassins de décantation et d'infiltration.